

Psychiatrie Infanto-juvénile en danger

Depuis plusieurs années, la psychiatrie publique constate que les représentants de son ministère de tutelle disqualifient de manière plus ou moins explicite ses professionnels arguant de références scientifiques qui seraient refusées ou ignorées dans leurs pratiques dans le domaine de l'autisme.

Cette attitude connaît son apogée avec la consigne de Mme Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, pour que les agences régionales de santé (ARS) procèdent à l'inspection des hôpitaux de jour accueillant des enfants avec diagnostic d'autisme. Cette inspection, qui néglige les visites planifiées de certification des hôpitaux menées par la HAS, doit être improvisée par les ARS pour vérifier l'application de simples recommandations consensuelles à valeur faible sur le plan scientifique de bonnes pratiques.

Les méthodes éducatives exigées sont loin de faire l'unanimité quant à leur efficacité, comme elles sont loin d'avoir amélioré la qualité de vie à long terme des personnes avec autisme dans les pays où elles ont été considérées comme la panacée. Les autres prises en charge n'ont pas été discréditées par la science et, pourtant, ce sont les méthodes éducatives que les tutelles privilégient au point de mépriser sous des prétextes fallacieux les recherches scientifiques en cours pour évaluer les autres méthodes.

Pire, le choix des formations des professionnels, dans les champs sanitaire, paramédical, éducatif, juridique... est maintenant orienté par les décisions de certaines associations non scientifiques. Ce qui revient à dire que l'Etat se permet de décider des modalités de prise en charge en psychiatrie et de se substituer aux praticiens et aux associations scientifiques pour le contenu des formations.

Les annonces de Madame Neuville interviennent alors qu'un certain discours sur la prise en charge de l'autisme trouve écho auprès des médias grâce à des stratégies de communication organisées, loin de la spontanéité des témoignages d'usagers et avec le soutien de quelques élus partiels. Cette stratégie de communication sur des chaînes et radios publiques met en scène depuis plusieurs semaines de faux-débats sans contre-argumentations, qui n'ont rien d'une démarche scientifique pourtant affichée telle quelle dans les médias. L'image des professionnels de pédopsychiatrie qui y sont décrits flirte avec les clichés sur la psychiatrie et augmente par la caricature la stigmatisation des patients qui y font appel. Mais au-delà, cette campagne de désinformation diffamatoire interroge sur ses véritables motivations, puisqu'il existe des enjeux financiers liés aux organismes de formation concernés par les méthodes dont Madame Neuville se retrouve à faire la promotion.

La question des conflits d'intérêts se pose, et nous attendons des agents du Ministère de la santé d'être d'abord guidés par l'intérêt public, à distance des attitudes partisans et des pressions de lobbies.

Le contenu scientifique et les orientations de la formation professionnelle en santé doivent être guidés par l'intérêt des patients et non par les pressions. Ceci ne peut se faire en opposant les professionnels entre eux, les professionnels et les familles, ...

Le SPH et l'USP enjoignent à la reprise des collaborations en bonne intelligence en intégrant les professionnels de la psychiatrie qui depuis des décennies se consacrent aux personnes porteuses de troubles du spectre autistique et qui n'ont cessé d'adapter leurs pratiques à la richesse des savoirs diversifiés et complémentaires.

Le 17 mai 2016

Philippe GASSER

Marc BETREMIEUX

Président de l'USP

Président du SPH